

Médiathèque :
Comment
se diriger

Tél. : 04 92 02 37 10

Fax : 04 92 02 37 19

Courriel : bm.cagnes@wanadoo.fr

Site internet : www.mediatheque-cagnes.fr

Médiathèque
municipale

Ouverture au public

Hiver

Mardi, mercredi, vendredi,
samedi de 10 h à 18 h

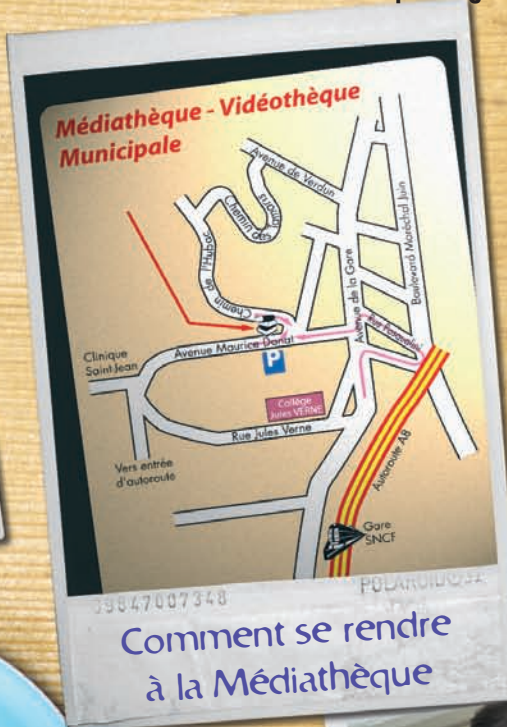
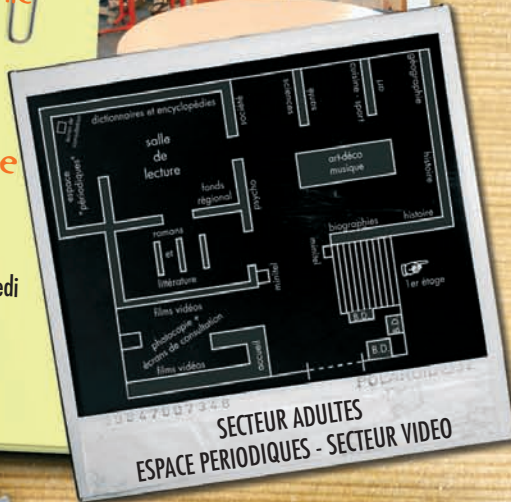
Fermeture annuelle

15 jours début août

Été (juillet-août)

Mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h

Les jours de fermetures exceptionnelles
sont à demander à l'accueil.



A votre disposition

- une section adulte (rez-de-chaussée),
- une vidéothèque (rez-de-chaussée),
- une section jeunesse (1^{er} étage).

Vous y trouverez :

- plus de 45 000 livres
- 150 abonnements périodiques
- et plus de 3 300 DVD vidéos.
- 250 CD-Rom en consultation et en prêt



Extrait du règlement

Sont exigés dans l'établissement :

- la carte d'abonnement est obligatoire pour le prêt et la consultation de CD-rom ou Internet
- le calme et le respect des autres usagers
- une tenue correcte
- le soin porté aux documents
- ne pas déranger l'ordre de rangement des collections
- signature du règlement INTERNET pour pouvoir consulter
- Signature de l'acceptation "droit à l'image"

En cas de perte ou de dégradation de documents :

- remplacement par le même titre (même collection - même éditeur)
- sinon, émission d'un titre de recette d'un montant égal au prix du document

Effets personnels et documents enregistrés sont placés sous la responsabilité de l'utilisateur.

Les manquements au règlement pourront entraîner des sanctions :

- suspension du droit d'emprunt
- éviction des lieux
- interdiction temporaire ou définitive de la médiathèque municipale.

Pour vous inscrire :

• A la bibliothèque :

- 11 € par famille et par an pour les cagnois.
- 24 € par famille et par an pour les non-cagnois.
- 4 € par famille pour les temporaires (moins de 3 mois).

L'inscription se fait sur présentation d'un justificatif de domicile récent (France Télécom ou EDF) + 1 pièce d'identité et la présence d'un des parents pour l'inscription des enfants (jusqu'à 14 ans révolus).

Le réabonnement s'effectue sur présentation d'un justificatif de domicile. Une carte d'adhérent sera remise à chaque membre de la famille.

Gratuité pour les enfants de moins de 15 ans, les chômeurs et les personnes touchant le RMI, ou les minima sociaux, sur présentation de pièces justificatives.

La consultation sur place est gratuite. Les ouvrages de référence, les derniers périodiques et les quotidiens sont exclus du prêt.

Durée des prêts :

- Vous pouvez emprunter 21 livres et 2 CD-Roms maximum pour une durée de trois semaines (21 jours).
- 5 réservations par carte possibles.

• A la vidéothèque : (DVD vidéo)

- 16 € par trimestre pour les Cagnois
- 32 € par trimestre pour les non-cagnois

Durée des prêts :

Vous pouvez emprunter 4 films VHS & DVD pour une durée d'une semaine (7 jours), pas de réservation possible.

Les bibliothécaires sont là pour vous aider.

N'hésitez pas à les consulter, elles vous faciliteront l'utilisation de la médiathèque et vous guideront dans vos recherches (consultation du catalogue et utilisation des CD-Rom).

La médiathèque propose régulièrement des animations :

Pour plus de renseignements, demandez aux bibliothécaires (soirée de contes, festival du livre jeunesse, conférences, ateliers, expositions, etc...).

Vous pourrez aussi

- Réserver un document en prêt, son retour vous sera signalé par courrier. Les internautes peuvent réserver, consulter, rechercher à partir du site :

www.mediatheque-cagnes.fr

mot de passe :

les 4 premières lettres du nom

+ les 2 derniers chiffres de l'année de naissance

- Renouveler un emprunt de livre en ramenant celui-ci (s'il n'est pas réservé par un autre lecteur).
- Faire une suggestion d'achat si le livre n'est pas répertorié.

Nous pouvons aussi faire des prêts entre bibliothèques pour des ouvrages qui ne relèvent pas du fonds de la médiathèque (droits et frais facturés par les bibliothèques prêteuses répercutés sur l'utilisateur).

Une photocopieuse se trouve à votre disposition, la duplication ou l'impression des documents est soumise au respect de la législation en vigueur (0,15 € la copie).